

Piscine de Val de Ruz

40^{ème} anniversaire le 30.08.2008

Après 40 ans la piscine joue toujours un rôle important pour le Val-de-Ruz ; un rôle communautaire et sportif pour toute la population et les anciens qui ont participé à sa construction et s'en réjouissent tout particulièrement aujourd'hui.

En 1963 déjà, on envisage la construction d'un centre sportif avec piscine, patinoire et anneau d'athlétisme. Projet grandiose de l'architecte Perrenoud de Cernier, qui avait l'avantage d'enthousiasmer les jeunes de la région, mais un peu moins les contribuables payeurs. Très vite on s'est rendu compte qu'il fallait faire des choix et la piscine s'est avérée l'objectif prioritaire pour les habitants du Val-de-Ruz.

C'est à Savagnier en 1964 que le président de commune de l'époque, M. Fritz Ami Aubert dit «*Chouli*» pour les amis, a invité tous les intéressés par l'idée d'une piscine au Val-de-Ruz. L'Association de la piscine a été créée, des statuts ont été adoptés, et un comité d'étude a été nommé avec mandat d'établir un projet.

Des personnes du Val-de-Ruz ou ayant de fortes attaches avec la région formèrent le premier comité.

Président du comité d'étude: Maurice Challandes, ingénieur

Secrétaire : Paul Jeanneret, notaire à Cernier

Comptabilité : Fritz Roth, président de commune à Fontaines

Président administratif de l'Association : Jacques Liegme à Fontainemelon

Dr Jost Brun, médecin à Dombresson

Claude Vaucher, président de commune à Dombresson

Fritz-Ami Aubert, président de commune à Savagnier

Aimé Jaquet, Député, Fontainemelon

Benjamin Ruchti, représentant de la commune d'Engollon

Représentant des associations sportives : Jean-François Mathez de Fenin,

Architecte : Robert Monnier, un enfant de Fontaines, est chargé du projet

Gardien : Georges Perret de Savagnier est le premier gardien et son épouse la première caissière.

4 membres de ce premier comité élargi sont encore en vie.

Puisque l'on parle piscine au Val-de-Ruz, c'est l'occasion de rappeler que celle d'Engollon n'est pas la première dans le Vallon. En 1917 déjà sous l'impulsion du Dr Billeter, un bassin de 30m sur 15m a été creusé sur le cours du Seyon à La Champey à Dombresson et «*La Baigne*», comme on l'appelait communément, a été utilisée pendant une douzaine d'années.

S'agissant de la piscine d'Engollon le choix de son implantation à la Place d'Armes a été longuement discuté. On voulait trouver un terrain plat d'un seul tenant appartenant à une commune plutôt qu'à des privés. Engollon offrait ces conditions. Le fait que ce soit le centre géographique du Val-de-Ruz, hors des zones à bâtir, qu'il offre en pleine nature le calme d'un lieu de détente et qu'il jouisse d'un bon ensoleillement représentaient bien des avantages, même si son accès avec les transports publics posait des problèmes.

La construction d'une piscine au Val-de-Ruz a suscité quelques craintes et quelques oppositions ; il ne faut pas le cacher ! Réticences d'agriculteurs ; il faut les comprendre. Soustraire à l'agriculture trois hectares de bonne terre ! Oppositions de certaines communes qui n'étaient pas reliées au réseau des transports publics.

Au départ toutes les communes n'ont pas accepté de participer aux frais d'exploitation de la piscine. Si actuellement 15 communes font partie du syndicat SPIVAL, elles n'étaient en 1968 que 8 à se rallier à l'idée d'un financement solidaire.

Construire une piscine olympique avec ses installations annexes représentait une véritable aventure. Un défi réussi grâce au travail du comité d'étude et de construction. Il était constitué de bénévoles motivés, liés par l'amitié, par les contacts personnels de proximité, et par la volonté d'offrir une installation sportive valable à toute la population. Chacun apportait sa pierre à l'édifice selon ses possibilités et ses compétences. Il a fallu beaucoup de détermination pour faire avancer le projet car tout était à imaginer et à faire. Au départ : pas d'argent... pas de terrain... pas d'eau !

Sans garantie de l'Etat, sans appui des collectivités publiques ; la piscine du Val-de-Ruz était une initiative entièrement privée sans connotation politique.

L'architecte devait construire des bâtiments qui puissent concilier deux paramètres : économie des coûts et courte durée de construction ; d'où la nécessité d'utiliser des éléments préfabriqués en béton et en éternit, ce qui a donné l'allure un peu futuriste des vestiaires. L'architecte s'est d'ailleurs inspiré de constructions de L'Expo de 1964.

Le coût de la piscine, de l'aménagement extérieur et du parking s'est chiffré à un peu plus d'un million ; soit la valeur d'une grande villa actuellement.

Plusieurs personnes se sont particulièrement dévouées au sein du premier comité. On pourrait par exemple citer :

Le Dr Brun cautionne pleinement le projet ; il informe la population, ne manquant pas de rappeler à ses patients tout le bienfait que pouvait apporter une piscine dans le développement physique et la santé en général, en particulier chez les enfants.

Fritz Roth : c'est grâce à lui qu'on a obtenu une parcelle de la commune de Fontaines pour y faire le parking. Grâce à lui aussi que le problème de l'eau nécessaire pour les bassins a été résolu.

Le notaire Paul Jeanneret et l'ingénieur Maurice Challandes : deux personnes incontournables. Elles ont été les piliers du projet. Sans eux, tout se serait écroulé.

Le premier, par ses connaissances juridiques, par ses contacts privilégiés avec toute la population a ouvert bien des portes ; il a réussi par exemple à convaincre les autorités d'Engollon pour qu'elles accordent un droit de superficie à l'Association de la piscine. Il a aussi obtenu des aides financières des milieux de l'industrie et de privés.

Le deuxième par son expérience professionnelle est devenu en quelque sorte le maître de l'ouvrage. Il était la référence technique. Il s'est investi à fond, ne ménageant pas son temps, allant jusqu'à mettre gratuitement les machines et le personnel de son entreprise pour effectuer différents travaux.

Comme société de droit privé l'association a lancé une souscription de parts sociales qui donnaient droit à des réductions sur les prix d'entrée. Environ 20 % ont pu être recueillies par ce moyen ; ce qui montrait bien que la piscine répondait à un besoin. 30% sont venues des communes et de l'Etat, 10% du Sport-Toto et 40% représentaient les dons, les prêts et les emprunts.

La réalisation fut cependant longtemps incertaine parce que le financement qui n'était pas entièrement assuré. Mais tout s'est joué lors d'une assemblée de comité au chalet du notaire Jeanneret aux Hauts-Geneveys. Suite au renoncement d'une promesse de don il manquait en effet 200'000 francs. Le comité était prêt à renoncer et à remettre le beau projet à des jours meilleurs quand Paul Jeanneret s'est levé et a annoncé en tapant sur la table :

- *«Les amis, c'est maintenant ou jamais. On y va et je m'engage à trouver ce qui manque...»*

Le verre de blanc bu ce soir-là avait la saveur du champagne qu'on offre lors dans les grandes occasions.

La population a largement souscrit au projet et on a très vite senti que la piscine devenait vraiment l'émanation d'une région. Après la construction des bâtiments, des volontaires «*vauxdreux*» sont venus spontanément effectuer des travaux de jardinage comme la plantation d'arbres et d'arbustes. L'intérêt que les bénévoles et les anciens du comité portaient à la piscine a perduré puisqu'ils se retrouvent encore chaque année au mois d'août autour d'une fondue.

L'inauguration officielle s'est déroulée le 1^{er} juin 1968 en présence du Conseiller d'Etat Carlos Grosjean.

Pendant les deux décennies qui ont précédé la constitution du syndicat actuel, plusieurs présidents et membres dévoués du comité, toujours attentifs à la bonne marche des installations, se sont succédés et ont perpétué l'esprit de la piscine, à savoir un engagement bénévole pour le Val-de-Ruz. Il ne faut pas oublier l'aide de privés et de clubs tels que les Lions du vallon qui ont permis des améliorations importantes comme le toboggan ou l'installation de jeux de plein air.

Au nom des anciens je voudrais remercier les autorités politiques des communes membres de SPIVAL pour l'intérêt qu'elles portent à la piscine et souhaiter que le soleil brille très fort ces prochaines années car c'est de cet astre que dépend l'avenir et le succès de la piscine.

Jean-Francis Mathez